

## **CTL emploi : Encore 32 suppressions d'emplois dans les Hauts-de-Seine !!!**

### **C'est la faute aux parlementaires !!!**

Afin de protester contre la suppression de 32 emplois nets au titre du budget 2014, la délégation du Syndicat FO-DGFIP 92 a décidé de boycotter la première convocation du CTL emploi du 20 décembre 2013. La 2<sup>ème</sup> convocation du CTL emploi du 9 janvier 2014 comportait à l'ordre du jour:

- Plan Emplois 2014
- Départementalisation des procédures collectives
- Bilan de la campagne de l'entretien professionnel

#### **Plan Emplois 2014**

**Le département des Hauts-de-Seine s'est vu amputé de 32 nouveaux emplois ( -3A+, -1A, -49B, +21C) qui s'ajoute aux 350 suppressions intervenues depuis la fusion en 2009.**

**Rappelons qu'au niveau national, en quatre ans ce sont 9116 emplois qui ont été détruits dans une logique de nous faire travailler plus, sans salaire supplémentaire, et de priver nos enfants de débouchés professionnels.**

***La Direction a justifié ces suppressions en tant que décisions des parlementaires. Elle nous a indiqué qu'elle relayerait nos revendications auprès du Directeur Général et du Ministre !!!***

**La Direction s'est félicitée d'avoir créé 5 emplois de vérificateurs sur les 50 voulus par le Président de la République. Néanmoins ces 5 postes ne sont qu'un redéploiement des cadres A supprimés en Direction : Qu'en est-il des réels créations d'emplois ?**

#### **Restructurations et transferts de services**

L'ordre du jour du premier CTL du 20 décembre 2013, qui a été boycotté par toutes les sections syndicales, prévoyait une série de restructuration et de transferts de services dont l'installation de la trésorerie d'Issy-Vanves dans les locaux du centre des finances Publiques ainsi que le déménagement du 2<sup>ème</sup> BDV d'Issy à Sèvres, de la BCFI d'Issy à Montrouge, du PCR2 de Levallois à Nanterre et du PCE de Clichy à Levallois.

Les délégations syndicales se sont élevées contre le manque de concertation et le non respect des procédures qui a animé la direction départementale dans ce dossier.

En effet, ce point était inscrit à l'ordre sans consultation préalable des représentants du personnel pourtant prévu par les textes.

Après de vives discussions et une suspension de séance le directeur a retiré de l'ordre ce point, démontrant le bien fondé de notre action.

#### **Départementalisation des procédures collectives**

La direction a décidé de créer 2 cellules de gestion des procédures collectives dans le 92. Ceux-ci seront rattachés aux PRS de Nanterre et Boulogne à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014. Seuls les nouveaux flux seront gérés par ces structures. En attendant la montée en charge, la Direction a affecté un contrôleur à chacune de ces cellules, ces derniers étant retirés des SIE de Boulogne Sud et Colombes. Il est à noter que les procédures collectives du SPL ne seront pas pris en charge pour le moment par ces cellules.

## **Bilan de la campagne des entretiens professionnels 2013 ( gestion 2012).**

La Direction a souligné le très faible nombre de recours : (35 au niveau AH, et 18 en CAPL sur un total de 2042 agents évalués)

Elle a aussi indiqué le report des réserves de mois de bonification pour la prochaine campagne de notation.

### **Questions Diverses**

FO a souligné que le CTL n'a pas été informé préalablement du dossier des ponts naturels . Seuls le 2 mai et le 26 décembre ont été retenus pour 2014 et le 2 janvier pour 2015.

FO a demandé à la Direction de sensibiliser les chefs de services à faire preuve de souplesse pour le pont de l'ascension du 30 mai.

Nous avons aussi abordé un article du projet de loi 2014 stipulant l'interdiction d'encaisser en numéraire plus de 300€. La Direction est sensibilisée sur ce point, elle est en attente d'instructions de la part de la Direction Générale.

Nous avons demandé un point d'étape sur la dématérialisation et la mise en place du PESV2 (protocole informatique permettant la dématérialisation des échanges dans le service public local). Ce déploiement doit être totalement effectué au 1<sup>er</sup> janvier 2015 . A ce jour, nous sommes loin du compte. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'état d'avancement de ce déploiement.

Diverses questions relatives aux conditions de vie dans les services ont été posées, la direction s'est à chaque fois engagée à faire le nécessaire rapidement.

## **DECLARATION LIMINAIRE**

**Monsieur le Président,**

**A l'occasion de ce premier CTL de l'année 2014, nous pourrions faire un bilan de l'année écoulée et des changements des règles de gestion, ou encore vous parler des multiples réformes impactant les agents des Finances Publiques mises en œuvres ou annoncés au cours de l'année 2013, comme la mutualisation des fonctions supports, la parution du rapport pêcheur liquidant définitivement les droits et garanties des fonctionnaires d'Etat, sans oublier la sixième contre-réforme des retraites en 20 ans.**

**Et pourquoi pas au passage vous rappeler le quart des effectifs qui a disparu depuis 2001 dans les Directions de Bercy et tout cela dans le climat délétère entourant l'affaire Cahuzac et celle de l'écotaxe, symbole de l'incapacité de l'Etat à faire admettre la pertinence de l'impôt mais aussi en assurer le recouvrement par les fonctionnaires de l'Etat.**

**Malheureusement, nous ne pouvons aborder tous ces sujets aujourd'hui car il y'a urgence  
Monsieur le Directeur.**

**Urgence sur quoi?**

- Urgence sur nos missions et sur l'avenir de la DGFIP!**
- Urgence sur les personnels et leurs conditions de travail!**

**En ce qui concerne nos missions et l'avenir de la DGFIP**

**F.O.-DGFIP défend l'intégralité des missions aujourd'hui exercées par la DGFIP et la qualification élevée des agents qui les exercent. Malgré les suppressions continues d'emplois, les restrictions budgétaires et la dégradation constante des conditions de travail c'est bien leur qualification, leur technicité et leur sens du service public qui permettent aux agents de rendre aujourd'hui encore les services aux usagers nonobstant une charge de travail en forte augmentation comme en témoignent les chiffres du dernier rapport annuel de la DGFIP.**

**La DGFIP est sans doute une des dernières directions à réseau de l'administration française, ce qui en fait effectivement le service public le plus présent sur le territoire.**

**F.O.-DGFIP est particulièrement attaché à cette proximité au service des élus locaux et des usagers. Or c'est précisément cette dimension qu'attaque la démarche stratégique du Directeur Général.**

**Loin de procéder à des « ajustements à la marge », l'objectif est de transformer en profondeur l'organisation de la DGFIP par des regroupements de services et de trésoreries, de régionaliser nombre de missions voire à inter-régionaliser certaines attributions dont la gestion des moyens budgétaires.**

**Il s'agit tout simplement d'en finir avec le réseau de la DGFIP au prétexte de l'efficience et des économies à réaliser.**

**Il s'agit de substituer de « nouvelles perceptions de la proximité » à la proximité des perceptions.**

**Ainsi la démarche stratégique en cours aux Finances Publiques est non seulement un véritable instrument de destruction des missions et d'étranglement du réseau, mais également des droits individuels des personnels.**

**Pour le Syndicat F.O.-DGFIP, ce destin n'est pas inéluctable et nous revendiquons un changement complet de la politique de destruction du service public au profit d'une politique de soutien à toutes les missions financières et fiscales.**

**Cela passe par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et de crédits budgétaires en préalable à une ouverture de négociations sur la mesure des moyens nécessaires pour rétablir un véritable service public pour tous les usagers publics et privés.**

**Le Syndicat F.O.-DGFIP demande à nouveau l'arrêt de la démarche stratégique directionnelle, qui derrière de beaux discours, va encore aggraver le quotidien des agents et conduire à une mobilité forcée par un resserrement du réseau.**

**Nos missions et notre avenir en dépendent !**

### **En ce qui concerne les personnels et leurs conditions de vie au travail :**

**Depuis maintenant plus de 10 ans, nos services subissent chaque année des suppressions d'emplois devenues depuis trop longtemps insupportables. Les agents de catégories B et C ayant supporté la quasi-totalité de ces suppressions, sont devenus au fil des années totalement démobilisés, surchargés d'une masse de travail en augmentation et lassés des réorganisations physiques ou professionnelles.**

**Nous vous avons à maintes reprises alerté, mais vos réponses sont en inadéquation avec l'attente des personnels.**

**Les cadres A, eux sont las de devoir manager des équipes de plus en plus réduites pour des objectifs de plus en plus élevés.**

**Monsieur le Directeur, la réduction drastique des effectifs pèse lourdement sur les conditions de vie au travail des agents de la DGFIP.**

**Les réformes et les restructurations constantes les déstabilisent. Ils travaillent en permanence sous pression et dans l'urgence. Les incidents se multiplient dans les accueils.**

**C'est ainsi que 349 déclarations de violences physiques ou verbales ont été recensées en 2012.**

**Comment ne pas penser que ce climat délétère n'est pas en partie responsable des 21 suicides déplorés à la DGFIP en 2012 ?**

**L'administration doit prendre conscience de cette situation dramatique et y apporter les remèdes indispensables, à commencer par stopper l'hémorragie des effectifs.**

**Les personnels subissent actuellement une triple peine :**

- en tant que citoyens, avec des prélèvements fiscaux records**
- en tant que fonctionnaires avec un pouvoir d'achat dégradé**
- en tant qu'agents des Finances avec des restructurations permanentes liées aux suppressions d'emplois et, depuis deux ans, avec très peu de perspectives d'amélioration de leur carrière au regard de la baisse du nombre de promotions internes.**

**Il est bien évident que la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui la direction générale des finances publiques fait l'objet de la désapprobation des personnels: absence de cohérence, absence de lisibilité, absence de responsabilité sont autant de faits à porter au passif de cette direction générale.**

**les agents des Finances Publiques qui sont en première ligne face à l'accroissement de la fréquentation de nos guichets par une population de plus en plus démunie socialement et confrontés quotidiennement à leur rogne et à leur grogne n'acceptent plus:**

- La dégradation des conditions de travail du fait des vacances d'emplois.**
- L'accumulation des réformes peu lisibles**
- Et la non reconnaissance des qualifications**

**Ces projets sont inacceptables, inamendables, et seront combattus dans l'unité jusqu'à leurs retraits.**

**FO DGFIP comme toujours continuera à veiller à la défense des intérêts des personnels.**

**Les représentants FO présents au CTL : Arya BOCQUET, Ludovic LETELLIER, Yann RABIEGA.**

## **FO DGFIP 92**

**Secrétaire Départementale et Permanente: Arya BOCQUET - DDFIP- 12<sup>ème</sup> étage - 12.22**

**Tel : 01 40 97 30 73**

**Courriel : [fo.092@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.092@dgfip.finances.gouv.fr)**

**Secrétaires Départementaux Adjoints : Ludovic LETELLIER (SIE Colombes), Thierry DELATRE (DDFIP)**

**Site départemental : [www.fo-dgfip-sd.fr/092/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/092/)**

